

# OFFRE D'EMPLOI CHARGÉ(E) DE COPROPRIÉTÉS

H/F

Au sein du Pôle Charges et Copropriétés de la Direction Financière, vous êtes placé(e) sous l'autorité du Chef de service Copropriétés.

## À propos de nous

1<sup>er</sup> bailleur des Alpes-Maritimes depuis 1923, Côte d'Azur Habitat compte environ 450 employés, et représente plus de 21 000 logements et 50 000 personnes logées dans 90 communes.

## Nos forces

- La diversité et l'expertise de nos métiers
- L'ambition de nos collaborateurs
- Notre volonté d'innovation constante et la modernisation de nos pratiques
- Notre présence sur l'ensemble du territoire azuréen

## Nos avantages

- Titres restaurants
- Mutuelle de groupe
- Prévoyance de groupe
- Intéressement
- Prime individuelle annuelle
- Prime vacances
- Vacances modulables

## Profil

- De formation Bac +2 professions immobilières et/ou avec une expérience en cabinet de syndic ou justifiant d'une équivalence acquise dans ce domaine. Une expérience dans le logement social ou la gestion locative sera appréciée.
- Rigoureux (se) et organisé (e), vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse.
- Vous avez l'esprit d'équipe et vous êtes respectueux (se) des délais.
- Qualités rédactionnelles et relationnelles requises, maîtrise de l'outil informatique Excel.
- Une flexibilité des horaires est nécessaire pour pouvoir assister aux assemblées générales qui ont lieu généralement le soir.

- 📍 Localisation : Nice
- 📄 Type de contrat : CDI
- 📅 Début : dès que possible
- 💰 Rémunération : 1950-2300€ brut

## Missions

Le/la chargé(e) de copropriétés viendra compléter une équipe, de 3 personnes, chargée du suivi et de la gestion des parties communes des résidences où COTE D'AZUR HABITAT est copropriétaire. A ce titre, le/la chargé(e) de copropriétés sera en relation quotidienne, en interne, avec les agences de proximité, le service surveillance, et les services de la gestion locative et, en externe, avec les syndics, les conseils syndicaux, les copropriétaires et les entreprises prestataires.

### Missions principales :

1. **Réaliser le suivi des résidences où COTE d'AZUR HABITAT est copropriétaire :**
  - Exercer un suivi technique des sites concernés
  - Assurer un rôle de liaison entre les syndics et les différents services de COTE D'AZUR
  - Analyser les contrats et les devis concernant les copropriétés pour garantir les intérêts de COTE d'AZUR HABITAT
  - Traiter les demandes et les réclamations des copropriétaires et des locataires sur les espaces relevant de la copropriété
2. **Représenter COTE D'AZUR HABITAT dans les différentes réunions de copropriétés :**
  - Assister aux assemblées générales
    - Exercer une veille réglementaire et législative sur les copropriétés
    - Veiller à l'application des textes lors des décisions en assemblées générales
    - Formaliser un compte rendu des points principaux abordés en assemblées générale
  - Assister et représenter COTE D'AZUR HABITAT dans les conseils syndicaux où l'office est copropriétaire
3. **Assurer le traitement administratif des activités du service :**
  - Traiter l'ensemble des courriers et mails relatifs à son activité
  - Collaborer à l'accueil téléphonique
  - Effectuer le classement et l'archivage des documents en vue de leur accessibilité
4. **Assurer le traitement comptable des activités du service :**
  - Paiement des appels de fonds
  - Liquidation des charges des copropriétés
  - Paiement des factures privatives